



## ESCRIME CLUB COGOLINOIS

COSEC Marcel Coulony - Quartier Fontvieille - 83310 COGOLIN

e-mail : escrimeclubcogolinois@gmail.com

# 3ème ANIMATION DEPARTEMENTALE JEUNES CHALLENGE ANNE JOUVE DIMANCHE 22 JANVIER 2023

Conformément au calendrier et au règlement de la saison sportive 2022/2023 de l'association territoriale, l'Escrime Club Cogolinois organise le dimanche 22 janvier 2023 la 3ème Animation Départementale Jeunes.

<b>DATE</b>	<b>DIMANCHE 22 JANVIER 2023</b>		
<b>LIEU</b>	<b>COSEC MARCEL COULONY</b> Quartier Fontvieille Rue des Mines <b>83310 COGOLIN</b> tél : 04.94.54.67.41		
<b>HORAIRE</b>	9h00 9h15	Appel Scratch	M15 Fleuret et Epée, filles et garçons M17 né(e)s en 2007 et débutant(e)s M9-M15 Sabre filles et garçons
	11h00 11h15	Appel Scratch	M11 Fleuret et Epée, filles et garçons
	13h15 13h30	Appel Scratch	M9 Fleuret et épée filles et garçons
	14h00 14h15	Appel Scratch	M13 Fleuret et Epée filles et garçons M11-M15 Sabre filles et garçons
<b>REGLEMENT/FORMULE</b>	Suivant le règlement départemental 2022/2023 en vigueur.		
<b>DIRECTOIRE TECHNIQUE</b>	Constitué sur place. Il tranchera sans appel tout cas non prévu au règlement.		
<b>DROIT D'ENGAGEMENT</b>	7,00 € par tireur et par arme tirée		
<b>ENGAGEMENTS</b>	Sous la responsabilité des Présidents des Clubs sur l'extranet de la FFE <a href="https://dirigeant.escrime-ffe.fr/auth/login">https://dirigeant.escrime-ffe.fr/auth/login</a> avant le vendredi 20 janvier 2023 à 23:59 sauf pour la catégorie M17 par courriel <a href="mailto:frederic.molina@sfr.fr">frederic.molina@sfr.fr</a>		
<b>LICENCE</b>	2022/2023 validée par la Fédération Française d'Escrime.		
<b>ARBITRAGE</b>	Chaque Club, inscrivant au moins 4 tireurs, doit fournir 1 arbitre par arme. Pensez à inscrire vos arbitres stagiaires interdépartementaux pour les évaluations.		
<b>RECOMPENSES</b>	Les 4 premiers de chaque catégorie.		
<b>BUVETTE</b>	sur place		
<b>CHALLENGE ANNE JOUVE</b>	Des récompenses seront attribuées aux participantes les plus méritantes		
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou d'accident pouvant survenir durant la compétition.			

Bonne année 2023 à tous.

**Mme Gabrielle MOREAU-WAGNER,**  
Présidente

**Maître Frédéric MOLINA,**  
Maître d'armes



plus de 40 ans d'escrime à Cogolin....



